

Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Avis d'Appel d'offres

Dossier d'Appel d'offres National N° 20/2022/CPMP/CSA

Pour la fourniture de 60 unités de motoculteurs multifonctionnels avec accessoires pour le labour de la terre, charrues à soc, billonneur et semoirs multigrains

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du CSA approuvé par la CPMP / CSA et la CNCMP, paru dans le site web de l'ARMP et le site web du CSA.
2. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a obtenu des fonds afin de financer la fourniture, installation et mise en service de 60 unités de motoculteurs multifonctionnels avec accessoires pour le labour de la terre, charrues à soc, billonneur et semoirs multigrains. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire sollicite des offres sous pli fermé (en toutes taxes comprises) de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces équipements en lot unique.
3. Le délai de livraison est de 60 jours
4. La passation de Marchés sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du CSA :
Numéro de téléphone : +222 45 25 69 94
Numéro de télécopie : +222 45 25 69 95
B.P : 377
6. Les candidats peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Commission de Passation des Marchés Publics du CSA, lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott
7. Les critères de qualification sont :
 - ✓ Le Candidat doit fournir une attestation d'autofinancement délivrée par une banque acceptable par l'administration dont le montant est égal au moins à **2 400 000 MRU** ;
 - ✓ Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) doit être supérieur ou égal à **4 300 000 MRU** ;
Le Candidat doit fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) dûment certifiés par un expert-comptable agréé.
 - ✓ Le Candidat doit fournir la preuve, documentation à l'appui, qu'il a exécuté au moins un marché similaire au cours des cinq dernières années attesté par un maître d'ouvrage public ou parapublic (attestation de bonne exécution ou procès-verbal de réception). En plus du PV de réception ou attestation justifiant l'expérience, le soumissionnaire doit fournir les pages de garde et de signature du marché.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Commission de Passation des Marchés Publics du CSA, situé au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie, à compter du 10/10/2022 contre le paiement par versement bancaire d'un montant non remboursable de **10.000 MRU** versé au compte CSA n° **01 00 50 17 201-85** ouvert à la **BAMIS**.
9. Les soumissions doivent être remises au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CSA (CPMP / CSA), situé au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie, au plus tard le **lundi 19/12/2022 à 12 heures**. Toute offre envoyée par mail sera systématiquement rejetée.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le **lundi 19/12/2022 à 12 heures** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics du CSA situé au lot n° 07, Ilot D, Ksar, Nouakchott, Mauritanie**.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément au modèle du DAO d'une banque nationale ou internationale habilitée en Mauritanie, d'une validité de 120 jours et de valeur de : **240 000 MRU**
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott, 25/11/2022

La Commissaire à la Sécurité Alimentaire
Fatimetou Mahfoudh Khatry